

CFRE PUTEAUX ET CFRE RASPAIL

Evaluation Initiale d'aptitude aux formations permis B

OBJECTIFS : Evaluer le niveau à la conduite d'un véhicule de catégorie B afin de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaires. Répondre à l'obligation réglementaire du R245-2 du Code de la Route (Arrêté du 5 mars 1991).

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS : Cette évaluation est obligatoire pour toute personne âgée de :

- Au moins 15 ans, souhaitant débiter une formation à la conduite accompagnée,
- Au moins 17 ans, souhaitant débiter une formation traditionnelle.
- Au moins 18 ans, souhaitant débiter une formation supervisée.

QUALIFICATION DES FORMATEURS : Enseignants titulaires du Titre professionnel «Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière» ou d'un diplôme admis en équivalence.

OBJECTIFS D'EVALUATION : Evaluer son niveau :

1. D'expérience en conduite (la route, la signalisation, la mécanique du véhicule et les motivations),
2. De détection du risque en situation de conduite,
3. Sur l'installation au poste de conduite,
4. A comprendre et à mémoriser des consignes ainsi qu'à se corriger.

MODES D'EVALUATION : L'évaluation est effectuée en agence sur un simulateur. Elle s'articule autour de 4 exercices : 1. 30 questions sur l'expérience de la circulation, 2. 6 vidéos de détection des risques, le candidat sera amené à déplacer le curseur pour sélectionner la zone qui présente le plus grand risque, 3. Installation au poste de conduite : ordonner les actions pour réaliser une bonne installation, 4. 3 trajets à effectuer en suivant les consignes avec 2 essais.

CONDITIONS DE VALIDATION : A l'issue de l'évaluation, le score obtenu est présenté par exercices et par critères évalués que sont : - l'expérience de la conduite, - la connaissance du véhicule, - l'attitude à l'égard de la conduite et de la sécurité, - l'habileté, - la compréhension et la mémoire, - la perception et - l'émotivité, Le Bilan restitué à l'élève fait apparaître : - les notes obtenues par critères, - le score total sur 100 points, et - le nombre d'heures de formation proposé. Il sera annexé au contrat.

OUTILS D'EVALUATION : Simulateur de conduite « BARRACUDDA2 », de chez ediser

DUREE : 55 minutes

EFFECTIFS : 1 élève par simulateur

HORAIRES : Rendez-vous définis avec l'agence

Paraphe CFRE PUTEAUX

Paraphe client

CFRE PUTEAUX ET CFRE RASPAIL

Evaluation Initiale d'aptitude aux formations deux roues (PERMIS A1 ET A2)

OBJECTIFS : Evaluer le niveau à la conduite d'un véhicule de catégorie A afin de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaires. Répondre à l'obligation réglementaire du R245-2 du Code de la Route (Arrêté du 5 mars 1991).

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS : Cette évaluation est obligatoire pour toute personne âgée de :

- Au moins 16 ans, souhaitant débiter une formation A1,
- Au moins 18 ans, souhaitant débiter une formation A2..

QUALIFICATION DES FORMATEURS : Enseignants titulaires du « Titre professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » mention « 2 roues » ou d'un diplôme admis en équivalence,

OBJECTIFS D'EVALUATION :

Evaluer son niveau :

- d'expérience de la conduite
- de motivation
- de connaissance des organes de la moto - de pratique de la conduite

MODES D'EVALUATION : L'évaluation se déroule avec une moto de l'agence et sur la piste. Elle s'articule autour de questions orales et tests pratique sur la moto.

CONDITIONS DE VALIDATION : A l'issue de l'évaluation, le score obtenu va déterminer un nombre d'heures de formation.

OUTILS D'EVALUATION : L'évaluation est réalisée avec une moto sur piste et suivant les critères de la Fiche d'évaluation de départ.

DUREE : 55 minutes

EFFECTIFS : 1 élève par simulateur

HORAIRES : Rendez-vous définis avec l'agence

Paraphe CFRE PUTEAUX

Paraphe client

HORAIRES DES COURS THEORIQUE PAR THEME

Avec un formateur

Inscrivez-vous auprès du secrétariat

Tous les mercredis de 17h à 19h

1^{er} mercredi et 3^{ème} mercredi du mois

La circulation routière : signalisation, priorités, règle de circulation

La circulation routière : croisement et dépassement, arrêt et stationnement

Le conducteur : Conduire, être en état de conduire,

2^{ème} mercredi et 4^{ème} mercredi du mois

Les premiers secours : Protéger, alerter, secourir

Les notions diverses : Documents et équipements, le chargement et les passagers, le permis et les sanctions

Prendre et quitter son véhicule : installation et précaution pour quitter son véhicule

1^{er} Samedi du mois (dans l'une de nos agences)

Rendez-vous pédagogique en salle 2 heures :

Thèmes :

Prise de conscience des risques (alcool, stupéfiant, médicament, fatigue),

Visibilité éclairage, vitesse,

Accident et assurance.

HORAIRES DES TESTS DE CODE (40 questions)

Lundi et Mercredi de 15h à 19h

Mercredi de 15h à 17h et de 17h à 19h thème ci-dessus

Mardi, jeudi et Vendredi de 10h à 12h et de 15h à 19h

Samedi de 10h à 12h